

Durée de la formation : 12 mois
RNCP 30153

Durée de l'alternance : 12 mois



Formation par alternance - Contrat d'apprentissage

De septembre à avril, 3 jours à l'Étude / 2 jours à l'Université ; puis temps plein à l'Étude d'avril à septembre.



Formation initiale

Ouverte aux agents ou salariés titulaires d'un Bac+2 et/ou Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

Insertion professionnelle

Métiers accessibles

- Collaborateur de notaire
- Rédacteur d'actes
- Juriste spécialisé en Droit notarial

Secteurs d'activité

- Études notariales
- Grands Groupes
- Banques - Assurances

Le + de la formation

La Licence Professionnelle Métiers du Notariat répond à un véritable besoin de ce secteur d'activité. À l'issue de cette Licence, chaque étudiant est en mesure d'intégrer très rapidement la vie professionnelle en tant que collaborateur de notaire ou rédacteur d'acte (anciennement clerc de notaire). Les étudiants peuvent poursuivre leurs études pour une année en intégrant l'Institut des métiers du Notariat, ce qui leur permet d'obtenir le Diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat (DIMN) et ainsi d'accéder à un poste de juriste rédacteur spécialisé.



Objectifs

La **Licence Professionnelle Métiers du Notariat** vise à développer de nombreuses compétences pour que les futurs diplômés soient en mesure de :

- Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur concernant le droit de l'urbanisme, fiscale, familiale, les obligations contractuelles, etc.
- Maîtriser les règles de comptabilité d'une étude.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Maîtriser les différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.



Public

Pour être admis en **Licence Professionnelle Métiers du Notariat**, les candidats doivent répondre aux attendus suivants :

- Être titulaire d'un Bac+2 ou d'une attestation de validation de deuxième année de licence de droit ou de formation équivalente à dominante juridique.
- Justifier d'une culture juridique et de la maîtrise des matières fondamentales et de la méthodologie propre aux études juridiques.
- Disposer de bonnes compétences rédactionnelles, d'argumentation et d'expression orale.
- Maîtriser la méthodologie des exercices juridiques et les outils de la recherche juridique.
- Capacité de travail en autonomie et en équipe.
- Motivation et cohérence du projet professionnel.

Toutefois, cette formation n'est absolument pas fermée aux étudiants sans réel bagage juridique. Pour apprécier le sérieux de la candidature, est prise en compte la motivation du candidat.

La formation continue est ouverte aux agents ou salariés titulaire d'un Bac+2 et/ou Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

Admission

Pour intégrer la **Licence Professionnelle Métiers du Notariat**, les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme **eCandidat**.



Contacts

Directeur de la formation

Mathieu COMBET

Maître de conférences en Droit Privé

mathieu.combet@univ-st-etienne.fr

Gestionnaire Scolarité

Sarah CHOUAL

04 77 42 13 58

sarah.choual@univ-st-etienne.fr

Responsable Alternance et Relations entreprises

Nadine CAMOES

06 84 36 12 58

nadine.camoies@univ-st-etienne.fr

